

Service de vidéoconférence au Cégep de Rivière-du-Loup

La vidéoconférence est un outil permettant d'avoir le son et l'image d'un ou de plusieurs autres endroits dans le monde comme si vous y étiez. Le principal objectif de cette technologie au plan social est de permettre le rassemblement de personnes qui ne se trouvent pas physiquement dans le même lieu. Elle permet de présenter des documents et de travailler de manière collaborative. C'est un outil idéal pour la formation et la tenue de réunions pour des personnes éloignées ou avec des problèmes de locomotion. Au plan économique, la vidéocommunication permet des économies substantielles, puisqu'elle permet d'éviter des déplacements onéreux.

Technologie offerte au Cégep

Le Cégep de Rivière-du-Loup possède des technologies qui permettent la vidéocommunication pour des réunions hebdomadaires, voire quotidiennes, entre filiales et sièges sociaux, entre centres de production et bureaux d'études ou entre centres d'enseignement.

Le Cégep ouvre à l'externe sa salle de vidéoconférence équipée à la fine pointe de la technologie. Utilisant la technologie IP, le local B-222 possède des équipements spécialisés dont un appareil de type Polycom fixe avec caméras et micro haut-parleurs.

La salle est munie, en outre, des équipements ou facilités suivants :

- un tableau électronique de projection de 76 pouces à l'avant de type SmartBoard;
- un lecteur et graveur DVD;
- un ordinateur permettant l'accès à Internet;
- la possibilité de brancher le projecteur électronique sur un portable personnel;
- l'accès à Internet avec pré-demande pour connexion DHCP.

Tarifs de location (taxes en sus)

Pour la salle

75\$ / heure

225\$ / demi-journée (moins de 4 heures)

400\$ / jour (moins de 7 heures)

Pour du soutien technique

Sur les heures de bureau : **40 \$ / heure**

Le soir : **48 \$ / heure**

Les fins de semaine : **64 \$ / heure (minimum 2h)**

Lorsque la vidéoconférence est établie en utilisant un pont de communication externe (du système Polycom vers un autre type de support), des frais additionnels de communication peuvent s'appliquer.

Aucun acompte n'est exigé et les conditions de paiement sont déterminées lors de la signature du contrat ou du formulaire de réservation. Des frais d'annulation peuvent être réclamés lorsque des dépenses ont été engagées pour la réservation d'un montant équivalent aux charges encourues, plus 25 \$ de frais administratifs si l'annulation n'a pas été signalée 24 heures avant la date demandée.

Informations pratiques

Les tarifs de base, liés à l'utilisation de la salle de vidéoconférence, incluent la location de la salle, la bande passante Internet et l'utilisation des équipements.

Dans l'ordre de réservation, la priorité sera donnée au Cégep, à l'UQAR et par la suite aux organismes externes.

Une réservation nécessite un essai avant la séance, en préciser les modalités au moment de réserver.

La salle peut contenir de 10 à 12 personnes en simultanément (en mode conférence ou téléenseignement).

Cette salle peut être disponible le jour, le soir et la fin de semaine.

Pour effectuer une demande de réservation du local B-222 ou pour obtenir des renseignements sur ce local, composez le (418) 862-6903 extension 2249.